



## **FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE**

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

---

**Communiqué de Presse**

### **ATTAQUES CONTRE LA GARANTIE D'EMPLOI DES FONCTIONNAIRES**

Christian Jacob, ancien ministre de la Fonction publique, a estimé dans un entretien à la Presse qu'«il fallait réfléchir à la pertinence de l'embauche à vie des fonctionnaires ».

Au-delà d'une volonté, à peine déguisée, d'exacerber les différences entre les secteurs public et privé, Christian Jacob, patron de l'UMP à l'Assemblée nationale, n'a visiblement rien retenu de son passage dans ce ministère.

Il n'a visiblement pas compris les fondamentaux du Statut des fonctionnaires. Il a oublié que la Fonction publique de carrière et la garantie d'emploi servent avant tout le service public aux citoyens.

Elles permettent une fonction publique neutre, au service du pays et non d'un pouvoir politique en place.

Ainsi, elles permettent une égalité de traitement des usagers.

Que M. Jacob regarde les pays où ces protections n'existent pas ou plus !

Quelle est la confiance accordée aux fonctionnaires, au service public, donc à l'action de l'Etat, dans ces pays ?

Notre statut est une garantie républicaine.

Quant à la proposition de M. Jacob de « contrats d'objectifs sur cinq à dix ans »

C'est NON, et encore NON !

Les salariés du privé l'ont déjà refusé.

Les agents publics le refusent pareillement.

La précarité dans la Fonction publique ne se résoudra ni en transformant les fonctionnaires en CDI, ni en instaurant des contrats de 5 à 10 ans mais en répondant aux besoins du public.

Pour la FGF-FO cela passe par :

- la création des corps et des postes de fonctionnaires nécessaires à nos missions
- l'arrêt de l'embauche de CDD
- la pérennisation des personnes, notamment en ouvrant largement la titularisation de ceux qui le souhaitent

**La FGF-FO estime que de telles déclarations faites à la veille de l'ouverture de la négociation sur l'emploi non titulaire dans la Fonction publique sont une véritable provocation et augurent mal des intentions du gouvernement.**

Paris, le 07 janvier 2011